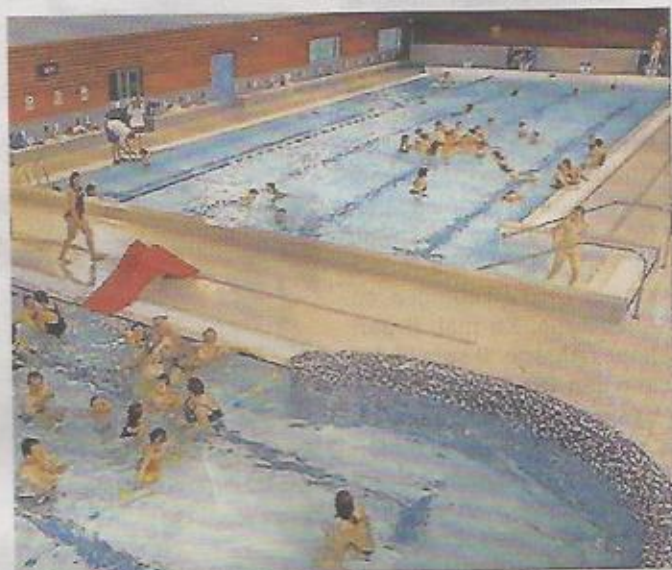


# Avec pompe écolo ?



Ces quelques visuels du projet de centre aquatique des Roches-Rouges permettent d'avoir une idée de ce que sera le futur équipement. CapUrban

**Les élus de Cap Atlantique auront à se prononcer sur cette option coûteuse, qui autorise de belles économies.**

Les premières images du préprojet de centre aquatique des Roches-Rouges ont été présentées aux élus communautaires mercredi soir par Jean-Christophe Foucault, responsable du bureau d'études « Cap Urban ». Si l'équipement ouvert au public en 1975 va être démolé, la spécificité des bassins en eau de mer d'Aqua-baule sera, elle, conservée. Trois bassins seront construits : deux intérieurs (125 m<sup>2</sup> pour 12,5 m de long et un autre de 220 m<sup>2</sup> et de 25 m) et un extérieur de type nordique de 310 m<sup>2</sup> (33 m),

un jardin d'eau de 150 m<sup>2</sup> avec brumisateurs et divers jeux, ainsi qu'un espace balnéo intérieur de 560 m<sup>2</sup> et de 380 m<sup>2</sup> à l'extérieur.

**Y. Métaireau : « Je suis plutôt content que le toboggan disparaisse »**

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération a été réduite de 14 M€ à 11,7 M€ HT, soit un peu plus de 14 M€ TTC. Les besoins énergétiques pourraient être couverts en grande partie par une pompe à chaleur fonctionnant avec l'eau de mer. Pour cela, un investissement complémentaire de 370 000 € à 1 140 000 € HT est nécessaire, selon que la Ville choi-

sira ou non le dispositif *Eco-plage* (un dispositif pour répondre au problème de l'érosion de la plage). « À la clef, une économie estimée à 80 000 €/an, soit un retour sur investissement en une dizaine d'années », a souligné Jean-Christophe Foucault. « C'est un système vraiment écolo qui permet de réutiliser l'eau », a rappelé pour sa part Yves Métaireau. Et pour lequel il escompte bien obtenir une possible subvention du Fonds européens Feder. L'assemblée communautaire aura donc à valider ultérieurement cette option « Eco-plage ».

## 20 000 euros

Le fameux toboggan va quant à lui disparaître. Ce que d'aucuns regrettent déjà.

Cette animation « attire beaucoup de monde, notamment les familles », comme l'a fait remarquer Gérard Denoyelle, conseiller municipal baulois d'opposition. Mais Yves Métaireau a justifié ce choix : « De nombreuses plaintes des utilisateurs ont été enregistrées, car ils sont gênés par les nuisances sonores provoquées par les hurlements des adolescents, qui sont les premiers utilisateurs. Personnellement, je suis plutôt content qu'il disparaisse... », a souligné le président de Cap Atlantique, arguant également du fait que « ce toboggan génère un coût de 20 000 €/an, puisqu'il faut deux maîtres-nageurs (un en haut, l'autre en bas) pour la surveillance ».